



Notre nouveau Conseil communal des jeunes

Dernièrement, le Conseil communal des jeunes (une initiative lancée l'an dernier par notre Bourgmestre, en charge de la Citoyenneté, à destination des 12-14 ans) a vu s'organiser l'élection de ses membres pour les 12 prochains mois.

Les "heureux élus" sont, à Herstal, Raimondo **Tropea**, Marine **Gailly**, Thomas **Dumonceau**, Esteban **Hernandez**, Marie **Contino**, Manon **Trolio** et Thomas **Herpay** (tous étudiants à l'athénée royal), Raul



Talmàcel, Firat et Pelsin **Yildrim** (St-Lambert) ainsi que Lorenzo **Niotta** (St-Barthélemy Liège) et, pour Vottem, Caroline **Vanherck** (Marie-Thérèse Liège), Cem et Altay **Özelköse** (St-Servais Liège) sans oublier Zoé **Ista** (St-Barthélémy Liège).

Ajoutons encore que les suppléants sont Florian **Geboers** (Vottem – ARH) et la Herstalienne Emmanuela **Longi** (IPES Herstal).

Excellent travail à toutes et à tous !

"Herstal-Castelmauro : 30 ans de liens"

C'est sous ce titre que s'est déroulée, au Centre culturel, une exposition assez émouvante mettant à l'honneur le comité de jumelage Herstal-Castelmauro, fondé en 1984.

Au programme : vues de Castelmauro, rappel du contexte de l'émigration italienne vers nos charbonnages, historique du comité, rappel des traditions italiennes du début du XX^e siècle (vendanges, olives, travail de la terre, charcuterie, ...) sans oublier la célèbre procession de la Madone, une soirée "vin et gastronomie" et une conférence sur l'émigration italienne.

500 jeunes Herstaliens... et des aînés gâtés par les cloches de Pâques !

Le samedi 5 avril, c'était, dans le parc de la résidence Louis Demeuse, la traditionnelle chasse aux œufs du service de la Citoyenneté.

Une fois de plus un fort joli succès, avec pas moins de 500 jeunes participants dans une ambiance très intergénérationnelle mêlant les conseils communaux des enfants, des jeunes et des aînés !



La foule au Printemps des Monts !

Le samedi 5 avril, la place de Brouckère, cœur de la cité de La Préalle, a accueilli la grande foule pour le traditionnel Printemps des Monts de la SRL Herstal. Parmi les nombreuses attractions, le château gonflable et les hot-dogs du comité consultatif des locataires et propriétaires (CCLP), des courses à pied pour les jeunes, des ateliers créatifs (céramique, peinture sur toile, ...), un stand de barbapapa ou la découverte de la nouvelle solderie de la Régie des quartiers de Herstal (RQH).

Une vraie fête pour un vrai samedi de printemps !

Le dossier du mois pp. 2-3

- Le **commerce local** : une priorité !

Quoi d'neuf ? p. 4

- Inauguration de l'"**espace Charlemagne**" du musée communal
- **Smash 51 et TC Herstal** : la Ville s'engage !
- Un avenir assuré pour la **Résidence Louis Demeuse**

Focus quartiers p. 5

- Vos **nouveaux comités de participation**

Trois questions à ... p. 6

- Henri **Goldberg**, Président de la Fondation Auschwitz
- Diego **Munoz**, Président du FC Herstal
- Martine **Boden**, Directrice de la crèche communale

Echos du Conseil p. 7

Editoriaux p. 8

Un soutien effectif au commerce local !



La 4^e soirée du Commerce local herstalien, en décembre 2013

Comme c'est le cas dans de très nombreux centres urbains et périurbains, le cœur commercial de Herstal et ses enseignes connaissent depuis plusieurs années des temps difficiles liés à des éléments comme la concurrence des zonings commerciaux, les achats sur Internet mais aussi (et surtout, sans doute) par la crise. A Herstal, les autorités communales ont décidé, voici quelque

temps déjà, de réagir par la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de ces commerces de proximité en matière de promotion, d'événements, d'aménagements urbains,...

C'est tout particulièrement le cas ces derniers mois, avec la création d'une structure spécialisée au sein d'Urbeo Invest.

Au début de cette nouvelle législature communale, le Collège communal récemment mis en place, avait pointé parmi les axes prioritaires de sa "déclaration de politique communale" la volonté de promouvoir le fait de « travailler et faire ses courses à Herstal ». Une volonté affirmée qui se traduisait principalement par le renforcement de l'attractivité commerciale générale de notre territoire, le soutien à l'activité commerciale et une mise en valeur particulière de notre commerce de proximité.

Spécialisation

Parmi les nouveautés initiées sous la houlette de notre Bourgmestre, la création, au sein d'Urbeo¹ et plus précisément de sa filiale Urbeo Invest, d'une structure destinée à favoriser l'établissement et le développement du commerce au centre-ville, par exemple par l'utilisation d'un outil dynamique de géolocalisation qui permette aux candidats exploitants comme aux investisseurs de trouver l'emplacement idéal.

¹ Pour rappel, Urbeo, authentique "bras armé" du développement immobilier commercial herstalien est la régie communale autonome ("RCA") dont, en 2008, s'est dotée la Ville. Une RCA est une structure souple et 100% publique qui permet aux communes de gérer certaines de leurs activités à caractère commercial et industriel de manière décentralisée et donc plus efficace encore sur le terrain.

En outre, un courtier spécialisé, à désigner, sera chargé de démarcher ces enseignes de qualité qui voudraient elles aussi profiter du développement commercial de notre centre-ville.

« Dans la logique de ce qui peut déjà se faire à Herstal en matière immobilière privée par le biais de l'Agence immobilière sociale (AIS), cette structure devrait pouvoir nous permettre de repérer les locaux commerciaux inoccupés et de les proposer en direct à des candidats commerçants, explique Frédéric Sevrin, Directeur d'Urbeo. Elle demeurera ainsi le locataire officiel auprès du propriétaire et se réservera le droit de sous-louer ce bien aux bénéficiaires finaux. Pour une efficacité optimale, nous souhaiterions aussi la voir soutenue par d'autres structures publiques, par exemple via l'intercommunale Ectia. »

De quoi, donc, redonner à terme de vraies couleurs à notre centre-ville...

Parking "gratuit" : tolérance allongée...

Autre avancée notable pour le commerce herstalien que l'accord conclu par notre Ville avec la société Besix Park, désignée après appel d'offres comme gestionnaire du nouveau système de parking payant dans les rues de notre cité.

« L'objectif est clairement d'améliorer notre offre de parking de proximité de moyenne et longue durée en faisant mettre en œuvre, jusqu'à la fin de l'année 2014, le principe de "tolérance élargie". En clair, les véhicules parkés sur des emplacements payants recevront un simple avertissement plutôt que l'amende pourtant établie par nos règlements, et ce jusqu'à un stationnement de 30 minutes, au lieu de 15. »

Voici quelques mois maintenant qu'un nouveau règlement communal en la matière est entré en vigueur, permettant aux commerçants qui font bénéficier leurs clients de remises sur le stationnement payant en zones rouge et orange ou encore sur les parkings Browning (en Faurieux) ou de la piscine communale.

« Une subvention annuelle de 250 € sera octroyée à ces commerçants pour autant qu'ils respectent certaines conditions, au premier rang desquelles la localisation d'un établissement dans la zone concernée, la fourniture à leur clientèle d'un avantage (du montant et de la forme de leur choix) sur présentation du duplicata d'un ticket de stationnement dans le périmètre visé ou l'affichage sur leur vitrine d'un pictogramme symbolisant cette «action parking». »

Terrasses : un règlement nécessaire, un tarif à la baisse !

Avec la rénovation urbanistique en cours, les terrasses des bistros et restos herstalians sont de plus en plus appréciées. Il faut cependant avouer que, jusqu'à présent, ces terrasses manquaient d'homogénéité.

Un premier "règlement terrasses" avait été adopté par le Conseil communal en septembre dernier mais, au contact des commerçants concernés, nos autorités ont décidé de l'assouplir.

« Désormais, explique-t-on au service communal du Commerce local, l'auto-risation délivrée n'est plus saisonnière mais bien annuelle. En clair, au centre-

ville², la redevance annuelle passe de 20 à 10 €/m² et, en dehors de ce périmètre, de 12,5 à 7,5 €/m². »

En contrepartie, des exigences très raisonnables sont imposées aux exploitants de ces terrasses : mobilier uniforme en bois ou en aluminium, chaises à 4 pieds, etc.

« Mais en retour, ceux-ci pourront prétendre, jusqu'à la fin de cette année et sur présentation de leur facture d'achat, à une prime de 50 €/m² (une prime unique et limitée à 2.000 € max.)

² Dans ce cadre, un "périmètre d'intérêt particulier" a été défini pour définir ce qui est exactement entendu par "centre-ville". Celui-ci couvre la rue Laixheau, les places Jean Jaurès et Camille Lemonnier ainsi que la rue du Monceau.



« Après cette date-butoir et pour autant que l'investissement soit consenti en 2015 ou en 2016, la prime sera de 30 €/m², avec une limite de 1.500 €. »

Le calcul est assez simple : l'investissement initial de l'exploitant sera intégralement remboursé par ce subside communal dans les 5 ans...

Au profit des commerçants et de l'ensemble des citoyens

De nouveaux moyens pour une sécurité renforcée !

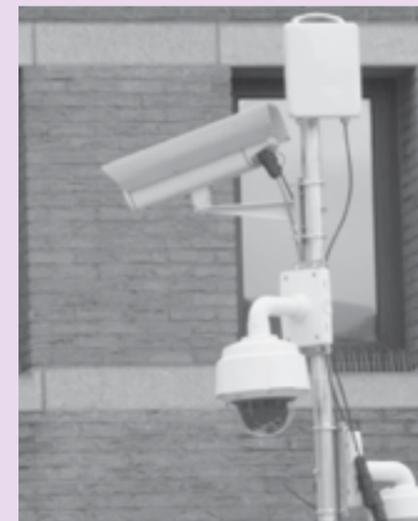
La sécurité des biens et des personnes est, qu'on le veuille ou non, devenue une revendication citoyenne essentielle. Le redéploiement commercial de notre centre-ville ne pouvait dès lors se concevoir sans de nouveaux gages de sécurité responsable.

Des gages qui sont en train de se traduire par deux mesures d'importance :

- l'engagement, d'ores et déjà effectif, de 5 agents de police supplémen-

taires, principalement appelés à lutter contre les incivilités et les comportements dérangeants :

- la pose de caméras de sécurité, directement reliées à notre poste de police de la rue Pepin, sur la place communale tout d'abord puis, progressivement, dans des zones sensibles déjà identifiées et jugées prioritaires comme les pôles Hayeneux ou Marexhe-gare, avant d'autres, sans doute.



Des comités de commerçants restructurés pour plus d'efficacité encore !

Depuis de très nombreuses années, le territoire communal herstalien s'est doté, en ville, dans ses quartiers mais aussi dans les villages, de comités de commerçants. Au fil du temps et des évolutions (économiques et urbanistiques notamment), le découpage initial des zones couvertes par ces comités de commerçants ne correspondait plus tout à fait à la réalité de terrain. Une redéfinition des territoires s'imposait : elle vient d'être mise en œuvre.

Désormais, le territoire communal herstalien, en ce compris ses villages donc, vient d'être redéfini en 9 "zones d'influence géographique" qui disposent chacune de leur propre "comité

local de commerçants" : une dénomination officielle qui leur sera octroyée sous certaines conditions (des instances clairement identifiées, une représentativité effective de l'activité commerciale de leur territoire,...) et leur permettra de disposer, sous la condition de remise de plusieurs pièces justificatives, d'une subvention annuelle de 2.000 €.

« En outre, précisent encore nos autorités, ces comités locaux de commerçants, mis en place pour la durée d'une législature, seront tenus d'organiser des actions de terrain et de proposer annuellement un programme de manifestations et un budget. »

Les nouveaux "comités locaux de commerçants"

- **Herstal-Bas** : l'axe compris entre la place communale et Coronmeuse ;
- **Herstal-Centre** : l'hypercentre situé autour de la place communale, jusqu'à la place Licour, l'avenue d'Alès et le boulevard du 12^e de Ligne ;
- **Herstal-Haut** : soit, *grosso modo*, le quartier de La Préalle, avec notamment les rues de l'Agriculture, Haute-Préalle, Campagne des Monts, Henri Nottet et Rogivaux ;
- **Herstal-Nord** : avenue de l'Europe, rues Arnaud Delsupexhe, Basse Campagne, Clawenne, Louis Demeuse,... ;
- les **Hauts-Sarts** ;
- **Liers** ;
- **Vottem** ;
- **Milmort** ;
- **les deux marchés** hebdomadaires (Herstal-centre et Vottem), réunis en un seul comité.

Inauguration de notre "espace Charlemagne" au musée communal

Le vendredi 21 février, s'est déroulée l'inauguration du nouvel "espace Charlemagne" de notre musée communal.

Outre de très nombreuses personnalités, trois confréries s'y étaient donné rendez-vous : les Compagnons de Charlemagne et les Filles de Berthe, toutes deux basées à La Préalles, et bien sûr les "Disciples da Charlemagne" (Jupille).

Rappelons que, et cet espace et notre musée sont au cœur de "2014, année Charlemagne", notamment à l'occasion de l'inauguration, en octobre prochain, de l'exposition permanente, tout à fait excep-

tionnelle, baptisée "Herstal, berceau de Charlemagne, père de l'Europe". Une thématique qui constituera sans nul doute l'un des nouveaux fleurons de l'offre historico-muséale au pays de Liège et qui permettra à notre musée d'opérer l'un de ses recentrages thématiques sur "l'Empereur à la Barbe fleurie".

Infos : musée communal de la Ville de Herstal – 04 240 65 15 – Ouvert les mercredis et samedis de 14 à 16h et les dimanches de 10 à 12h ou, pour les groupes, sur rendez-vous. – www.herstal.be/ma-ville/services-communaux/musee



Photo : Les Bourgmestres d'Aachen et de Herstal, M. Philipp et F. Daerden, les Ministres J.-P. Labille et J.-C. Marcourt, le Gouverneur de la Province de Liège M. Foret et l'Echevin A. Namotte.

Le tennis herstalien : la Ville s'engage !

Le tennis herstalien, ce n'est pas rien ! Au-delà du slogan, c'est une réalité, avec 400 membres au Smash 51 et 250 au TC Herstal. Des structures qui vont bénéficier toutes deux d'un soutien communal appréciable.

Situé rue Provinciale à Liers, le Tennis Club Smash 51 est une véritable institution tennistique, exploitée avec succès depuis de nombreuses années par les époux Tilkin. Par ailleurs, existe depuis plus de 35 ans, à proximité directe, le TC Herstal, implanté dans les magnifiques installations du complexe sportif "La Préalles". Du premier côté, 6 terrains extérieurs et 5 couverts, du second, 6 extérieurs et 3 couverts.

Depuis, plusieurs pistes de reprise du Smash 51, liées ou non au tennis, ont

pu être évoquées mais c'est la Ville de Herstal qui s'est engagée en ce sens, par le biais de sa régie communale autonome Urbeo, avec un dossier déposé à Infra-Sports (Région wallonne) pour un subside maximal.

Pour ce qui est du TC Herstal, la Ville avait à l'époque (en 2008) soutenu avec succès le dossier de la réalisation des 3 terrains couverts. Elle a en outre aujourd'hui la volonté de pérenniser l'activité de ce club, à vocation indéniablement sportive, sociale et familiale, en trouvant une solution structurelle pour la gestion de son infrastructure.

Dans le futur, les deux clubs devraient, comme ce fut par exemple le cas en matière de football, unir leurs forces pour une plus grande efficacité encore...

Résidence Louis Demeuse : l'avenir est assuré, et pour longtemps !

Propriété "historique" de notre CPAS, la Résidence Louis Demeuse connaît, comme l'immense majorité des institutions publiques de ce type, des difficultés financières récurrentes.

Membre fondateur de l'Intercommunale de soins spécialisés de Liège (ISoSL), la Ville de Herstal s'est tout naturellement tournée vers cet organe pour reprendre la gestion de la "RLD" et ce, au bénéfice tant des résidents et de leur famille que du personnel... mais aussi des finances communales.

La Ville avait cependant imposé ses conditions parmi lesquelles la reprise du personnel sous statut équivalent (et donc sans aucun licenciement !) ainsi que la préservation des avantages offerts jusqu'ici aux résidents herstalians.

Depuis le 1^{er} avril dernier, ce transfert a été effectivement activé, un bail emphytéotique de 99 ans conclu entre les deux parties garantissant à long terme une implication de la Ville dans la gestion de cette maison de repos et de soins de 150 lits.

Vos nouveaux comités de participation

Comme annoncé, les 8 comités de participation que compte désormais notre territoire communal viennent de se doter de nouvelles instances. « Je tiens à remercier sincèrement ces citoyennes et ces citoyens qui ont décidé de s'impliquer dans la vie de leur quartier », insiste notre Bourgmestre Frédéric Daerden, en charge de la Participation et qui avait lancé, en 2004 déjà, cette initiative citoyenne.

Voici donc une dizaine d'années que la Ville de Herstal, au travers de son service de la Citoyenneté, a créé des "comités de participation" au cœur des quartiers et des villages qui forment notre territoire communal.

Evoluer pour se montrer encore plus efficaces !

Une initiative globalement couronnée de succès mais qui méritait assurément quelques aménagements, pour plus d'efficacité encore, notamment au niveau du fonctionnement et de la répartition géographique. Ainsi, en septembre dernier, à l'initiative du Bourgmestre, quelques modifications ont été apportées au projet initial, les plus importantes touchant le nombre de comités (qui passe de 10 à 8) mais aussi à leurs missions, au premier rang desquelles la dynamisation des quartiers, avec le soutien du Plan de cohésion sociale (PCS) et de ses éducateurs, en pleine intelligence avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse des associations de terrain, des écoles, des comités de commerçants,...

« C'est d'ailleurs en totale collaboration avec nous que les comités de participation participent à des réunions organisées par celui-ci, au même titre que les autres acteurs du quartier, précisent les chevilles ouvrières du PCS. A chacun d'entre eux, nous demandons de s'intégrer à notre structure et de participer à l'élaboration de deux (voire trois) activités annuelles organisées et soutenues par la Ville, par le biais de nos Maisons intergénérationnelles et de nos éducateurs. »

En outre, les comités de participation, désormais managés par un coordinateur local (apolitique et notamment garant de leur bon fonctionnement et élu pour deux ans), jouent au quotidien un rôle important d'interface entre leur quartier et les autorités communales, qui peuvent les consulter pour des projets de vie dans les

quartiers.

« N'oublions pas non plus que nos comités peuvent proposer à la Ville des initiatives à caractère local et citoyen. » Des réunions régulières (une permanence mensuelle tenue par le coordinateur de quartier à destination de la population et une réunion trimestrielle entre celui-ci (éventuellement accompagné) et le Bourgmestre ou son représentant sont également mises en place, de même que, tous les deux ans, une assemblée générale du quartier.

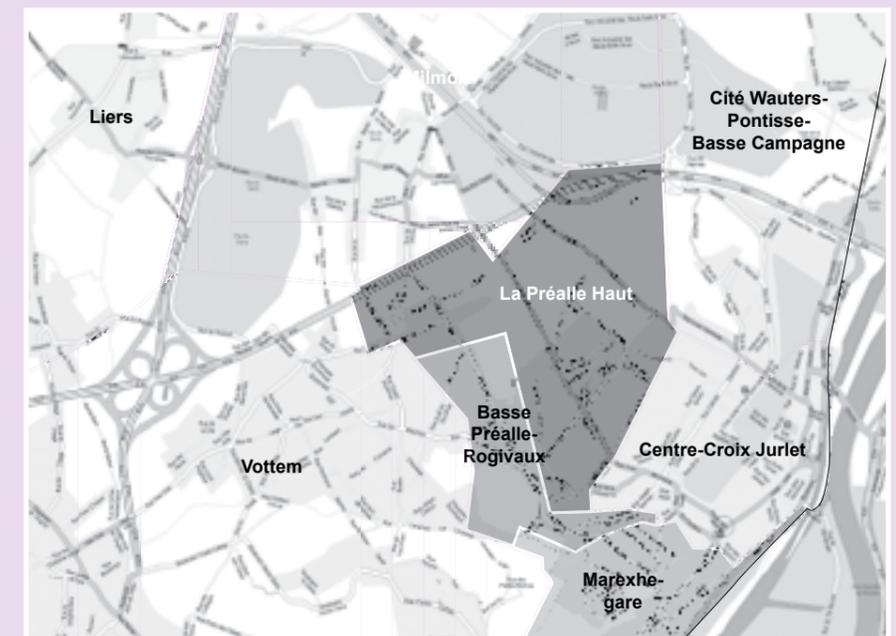
C'est qui ? C'est où ?

Ci-dessous, les adresses, les permanences et les coordonnées de vos nouveaux comités de participation :

- **Marexhe-gare** • Morotium Sarolea – rue St-Lambert 84 • Permanence les mercredis 4 juin et 2 juillet prochains de 17h30 à 18h15 • Coordinatrice : Deborah Poci (0496 81 41 10 – deborahpoci@hotmail.com) • Facebook : Comité Marexhe-gare.
- **Basse Préalles-Rogivaux** • Charlemagne – rue H. Nottet 11 • Permanence le 2^e mardi du mois de 19 à 21h • Coordinateur : Roland Thonet (0496 52 20 11 – 04 240 46 09 – quartierbasseprealle@gmail.com) • <http://4040rogivaux.11vm-serv.net/CPRBRP/accueil.html>.
- **Centre-Croix Jurlet** • Athénée royal (cafétéria) – rue J.-L. Sauveur 59 • Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 19h15 à 21h • Coordinatrice : Nicole Weerts-Jadot (04 248 29 41 – njdt52@gmail.com).

gmail.com).

- **Cité Wauters-Pontisse-Basse Campagne** • Maison intergénérationnelle – rue du Colonel Speesen 1 • Permanence le 3^e mercredi du mois de 18 à 20h • Coordinatrice : Renée Drissen (0478 49 43 38 – chantal.saintremy@gmail.com).
 - **La Préalles Haut** • Maison intergénérationnelle – pl. H. Sacré 1 • Permanence le 3^e mercredi du mois de 17 à 18h • Coordinatrice : Claudine Bamps (0495/47.18.53 ou 04 264 62 30) – cbamps36@gmail.com.
 - **Vottem** • Maison intergénérationnelle – rue du Bouxthay 1 • Permanence le dernier jeudi du mois de 18 à 19h • Coordinatrice : Brigitte Martiny (0475 26 95 71 – brigittemartiny@hotmail.com) • Facebook : Comité de participation Vottem.
 - **Milmort** • Maison intergénérationnelle – rue de la Renaissance 9 • Permanence le dernier mardi du mois de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous • Coordinateur : Eric Kormos (04 278 15 85 – participation.milmort@gmail.com).
 - **Liers** • Maison intergénérationnelle – rue E. Lerousseau 1b • Permanence le premier lundi du mois à 20h • Coordinateur : Claude Briceux (0496 36 08 31).
- Autant de comités à la disposition des habitants de leur quartier afin d'envisager ensemble, donc, des manifestations citoyennes et des actions de terrain. Des comités également en contact direct et régulier avec nos autorités.



1. Quelle est votre fonction ?
2. Quelle est l'utilité de votre structure ?
3. Une actualité particulière ?

Henri Goldberg

Président de la Fondation Auschwitz



Un infatigable défenseur de la Mémoire...

1. "Enfant caché" durant le conflit, je suis Président et cofondateur de la Fondation Auschwitz, reconnue "d'éducation permanente" par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui a répondu, après-Guerre, à la volonté de nombreux rescapés des "camps de la mort" de pérenniser la Mémoire.
2. Concrètement, notre Fondation abrite un centre d'études et de documentation sur les crimes et le génocide nazis (mais aussi les autres génocides), animée par une dizaine de personnes et comprenant notamment une bibliothèque riche de 10.000 ouvrages ; au quotidien, nous veillons aussi à mettre en permanence en garde les plus jeunes contre tous les extrémismes.
3. Du 5 au 25 mai, nous organisons l'exposition "1914-1945 : parcours de témoins au cœur de la tourmente" au Centre culturel de Herstal. Impossible en effet de comprendre 40-45 sans revenir sur 14-18 et la période qui sépare ces deux Guerres mondiales, qui a vu les empires éclater, les extrémismes s'imposer. Par cette expo, nous voulons aussi attiser le sens civique des plus jeunes, qui bénéficient de moins en moins de cours d'histoire...

Diego Munoz

Président du FC Herstal



Le Président **Munoz** en belle compagnie : **F. Daerden, F. Ianieri, M. Carcela et R. Quaranta.**

1. J'ai le grand honneur de présider le FC Herstal, club né en mai 2009 de la fusion entre l'AS Herstal (ex-D3 !) et de la JS Molise-Herstal, tous deux alors en 2^{ème} provinciale. Depuis, la progression sportive est constante.
2. Le FC Herstal, c'est 25 équipes et 350 joueurs, avec une école des jeunes forte de 22 équipes et 300 membres : un mix fait d'indispensable politique sociale et d'ambitions sportives réalistes.
Je me dois aussi d'insister sur l'excellente collaboration que nous avons nouée avec la Ville, son Bourgmestre Frédéric **Daerden** et son Echevin des Sports **Franco Ianieri**, avec notamment à la clé ces fantastiques installations de la plaine des sports de La Préalle : un gazon réhabilité, un superbe terrain synthétique, une buvette et des vestiaires très enviés. Ce soutien communal constitue une vraie source de motivation !
3. Notre montée en 1^{ère} provinciale, sous la houlette de notre coach Patrick **Fabbri** ! Nous voudrions y faire bonne figure, même si, en cas de nouvelle montée, en Promotion cette fois, il nous faudra doubler notre budget...

Fondation Auschwitz

www.auschwitz.be

Centre culturel de Herstal

Large Voie 84
04 264 48 15 • www.ccherstal.be

FC Herstal

plaine des sports "La Préalle"
rue Emile Muraille 84
0475 813 645
www.fcherstal.be

Martine Boden

Directrice de la crèche communale



Un lieu d'apprentissage et de vie !

1. Je dirige la crèche de la Ville de Herstal depuis près de 25 ans. Avec ses 122 lits, ses 150 enfants répartis en 11 groupes de vie, son personnel de 62 personnes (des puéricultrices surtout, des infirmières, mais aussi du personnel d'entretien ou de cuisine), il s'agit de la plus importante crèche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
2. Depuis ses débuts en 1977, notre crèche communale se distingue par son projet pédagogique, hérité des théories novatrices dites "de Pikler-Lóczy" et basées notamment sur la continuité et le respect des relations avec les enfants ; une spécificité qui, honnêtement, fait notre réputation jusqu'au-delà de nos frontières. En outre, l'accessibilité au plus grand nom constitue, pour nous comme pour l'ONE, une priorité, le paiement, par exemple, se faisant en fonction des revenus du ménage.
3. Outre notre traditionnel repas annuel (le vendredi 23 mai, de 18h30 à 22h), notre actualité est dominée par la fin, imminente, de la réfection de nos "jardins des grands", situés en façade et réservés aux enfants de plus de 2 ans.

Crèche communale de la Ville de Herstal

avenue d'Alès 1
04 240 64 00 • www.herstal.be/
maville/services-communaux/creche

27 février

27 mars

Des projets urbains et citoyens tous azimuts !

Parmi les premiers points abordés par le président de séance, le Bourgmestre, outre un retour sur les modalités du nouveau système de parking réglementé et sur notre nouveau bulletin d'informations communales (cette "Gazette de Herstal" dont vous tenez le n° 2 entre les mains), on retiendra notamment plusieurs mesures en matière d'aménagement du territoire (concernant entre autres notre futur Schéma de développement de l'espace rural – SDER – ou la rénovation urbaine : quartier Marexhe d'une part, réalisation d'études d'orientation de l'autre) mais aussi l'approbation du budget 2014 du CPAS.

Ensuite, l'Echevin des Travaux publics Jean-Louis **Lefèbvre** a présenté ses propositions (adoptées à l'unanimité) pour l'élargissement de la rue du Fort et l'égouttage de la rue Christophe, l'extension de l'école communale Jacques Brel et l'installation du chauffage à la buvette du FC Pontisse. En matière de Culture (André **Namotte**), c'est un soutien financier à un voyage de solidarité et de coopération au Mali qui a reçu une approbation unanime alors que le Président du Conseil de l'action sociale, Christian **Laverdeur** a lui aussi fait l'unanimité avec sa proposition de la Ville à l'étude d'un groupe de recherche sur le vieillissement dans notre pays et ce, après qu'une proposition PTB de réforme des allocations d'insertion ait été rejetée par l'ensemble des autres partis.



Le futur aménagement **Marexhe-gare** : un nouveau poumon au coeur de nos quartiers.

Prévention, affichage électoral, projet VERDIR, égouttage et sécurité,...

Après l'approbation, à une très large majorité, du budget 2014 de notre zone de police, le Bourgmestre a ouvert cette séance de mars du Conseil communal par la proposition d'un plan stratégique de sécurité et de prévention 2014-2017 qui proposait à notre Ville un subside de 70.000 € pour l'engagement de un ou deux agents chargé(s) de missions de prévention, de sécurisation et de médiation dans les quartiers ; une proposition approuvée à l'unanimité.

Une nouvelle vie pour le site ACEC

Nadia **Moscufo** (PTB) a alors posé une question orale concernant l'affichage électoral, à laquelle le Bourgmestre a apporté réponse : pour les élections du 25 mai prochain (qui concerne à la fois le fédéral, la Région et l'Europe), les partis disposant d'un n° officiel pourront afficher à la proportionnelle de leur présence à chacun de ces scrutins. Autre question PTB, posée par Johan **Vandepaer**, concernant le projet VERDIR sur le site des anciennes ACEC, projet dans lequel le Bourgmestre voit une réelle opportunité dans le cadre de la prochaine programmation FEDER, opportunité qui se traduira idéalement par un "mix" entre activités économiques, logements accessibles à tous et activités à caractère communautaire.

Du côté du MR, Bernadette **Vandenbergh** a rappelé la pertinence d'une communication de rappel sur les règlements communaux (proposition saluée par le Bourgmestre) tandis que Jennifer **Maus** a posé une question sur l'égouttage rue de l'Amitié, « dont les travaux seront entamés à l'automne pour se terminer au printemps », ainsi qu'il lui fut répondu.

Des travaux bienvenus

Egouttage toujours (rue Christophe) mais aussi de nombreux aménagements de sécurité (rues des Martyrs, des Coteaux, Visé Voie et Albert I^{er}) au programme de l'Echevin des Travaux publics Jean-Louis **Lefèbvre** alors que son collègue en charge de la Culture et de la Multiculturalité, André **Namotte**, faisait approuver à l'unanimité le marché de services de la 2^e phase de la scénographie de notre nouvel "espace Charlemagne" (avec une inauguration prévue pour le 10 octobre, au musée communal) et un nouvel appel à projets dans le cadre du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPi). Accords unanimes également pour les deux points présentés par le Président du Conseil de l'action sociale Christian **Laverdeur**, le premier visant à mettre en place, via une collaboration entre la Ville et l'Académie de musique de Herstal, un local de musique à Liers, le second présentant le rapport financier 2013 du Plan de cohésion sociale (PCS).

Dernière précision : l'ensemble du Conseil a également pu, en début de séance, se réjouir de l'approbation de notre budget communal 2014 par le Gouvernement wallon.

Les comités de participation, au cœur de la vie de nos quartiers

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

C'est avec une grande satisfaction que je m'adresse à vous par le biais de cet éditorial : les divers contacts que j'ai pu entretenir avec vous, la population herstaliennne, au sujet de cette nouvelle "Gazette de Herstal" m'ont confirmé toute l'utilité d'une telle publication de proximité.

La proximité : l'un des maîtres-mots de la politique, au sens le plus noble du terme, que, depuis de nombreuses années, nos Collèges successifs ont voulu mettre en œuvre. Echevin puis Bourgmestre, je n'ai pas voulu déroger à cette règle, créant en leur temps le service de la Citoyenneté et ses comités de participation, comités auxquels nous consacrons notre "Focus quartiers", en page 5 de cette publication.

Que cet éditto soit pour moi l'occasion de remercier chaleureusement ces femmes et ces hommes qui ont fait, au cœur de leur quartier de vie, le pari de la dynamisation, de la mise en commun, de l'animation,... et ce, au bénéfice du plus grand nombre !

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente lecture, en vous remerciant de l'intérêt que vous marquez à nos projets et de votre implication dans ceux-ci, et d'autres, je me permets de vous présenter, en mon nom et en celui de l'ensemble de notre Collège communal, mes meilleures salutations.

Le Bourgmestre,
Frédéric **Daerden**

La Ville de Herstal, actrice à part entière du développement local

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers habitants de la Ville de Herstal,

Comme elle en a la vocation, cette "Gazette de Herstal" se veut en grande partie le reflet des réalisations de notre Administration, de citoyens engagés également.

Une Ville comme la nôtre (la 10^e commune wallonne la plus importante) est forte du dynamisme et de la dynamique que lui insufflent au quotidien ses autorités publiques et ses habitants. La relation qui unit les citoyens à leur entité communale, et inversement, est en effet en bonne partie basée sur un échange qui se traduit notamment par des taxes et redevances, le plus souvent acquittées en fonction des revenus des ménages et "retournées" à la population sous forme de services. Des services que nous désirons les plus utiles, les plus performants, les plus efficaces. Sans nul doute possible donc, la Commune est une actrice à part entière du développement local, que ce soit

au travers de ses ressources (financières et humaines) propres ou des fonds, régionaux ou européens, que nous avons obtenus par un travail en équipe de nos services et de nos autorités. Ce dynamisme, cette dynamique se traduisent sans conteste aujourd'hui par des investissements au profit de tous : voiries, entretien et construction de bâtiments collectifs (écoles, halls omnisports, nouvel hôtel de ville,...), animations festives, services de proximité (notre crèche communale, notamment),...

Autant d'éléments, parmi tant d'autres, qui contribuent incontestablement au mieux-vivre de chacune et chacun d'entre nous.

Bien cordialement.

Le Directeur général,
Patrick **Delhaes**

Ve 30/05

Fête des voisins

Maisons intergénérationnelles
de Liers (rue Emile Lerousseau 1)
et de Milmort (rue de la Renaissance 9)

Conférence 14-18

« Liège entre la France et l'Allemagne
à la veille de la Grande Guerre », à 19h
Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Me 04/06

Goûter-spectacle pour les seniors herstaliens

Halles des foires de Coronmeuse
Inscription obligatoire au 04 240 65 21

Sa 07 > Ve 20/06

Expo peintures, sculptures, vitraux contemporains

Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Conférence 14-18 • le jeudi 19 juin

« L'importance stratégique
de la Basse-Meuse », à 19h
Centre culturel de Herstal
Large Voie 84

Sa 21/06

"Te défile pas !"

Défilé de mode citoyen, de 14 à 18h
Maison intergénérationnelle
de La Préalée

Juillet-août

Stages "Vacances actives"

Infos : service communal de
la Jeunesse • 04 240 65 48
stephanie.wiket@herstal.be
www.herstal.be/ma-ville/services-communaux/jeunesse

